



Association Laneuvelle Patrimoine
27 Grande Rue 52400 Laneuvelle

Compte rendu de l'AG du 12 juillet 2025

8 personnes présentes, 5 pouvoirs.

Présents : Eric Chauvin, Philippe Dulac, Geneviève Dulac, Martial Gervais, Jean-Pierre Humblot, Pascal Le Tiec, Pauke Paulussen, Paul Paulussen.

Excusés :

Pouvoirs : Charles Paulussen, Liesbeth Paulussen, Jean-Marie Petitjean, Marie-Reine Renel et Marie-Astrid Tschens.

1. Rapport moral

- La dernière AG date du 15 juillet 2024.

Vie administrative :

- Conformément aux nouveaux statuts adoptés en AGE le 25 août 2023 il n'y a pas eu d'appel à cotisation au début de l'année 2025 mais, suivant une décision du CA du 1^{er} mars 2025, un mailing a été envoyé en juin à tous les anciens adhérents afin de leur demander de préciser leur intention de maintenir ou non leur adhésion : sur 63 anciens adhérents, 32 ont à ce jour confirmé leur désir d'adhérer.
- Le CA s'est réuni 2 fois cette année (le 15 juillet et le 1^{er} mars). Il est à noter que Paul Paulussen a changé de fonction : de vice-président il est devenu secrétaire adjoint. Jacky Dorey a souhaité quitter le CA en cours d'année pour concentrer sa participation à l'entretien des sites. Nous le remercions vivement pour cet engagement très utile.

Vie de l'association :

- Le pèlerinage 2024 s'est bien déroulé, le 24 août. Il a été présidé par l'évêque. Comme à l'accoutumée la procession et la messe ont été suivies d'un repas. 60 personnes ont participé au repas, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 2023.
- Nous notons avec satisfaction et reconnaissance que le site de la chapelle a été nettoyé en grande partie par la commune en les personnes du maire et de son adjoint. Nous les remercions vivement pour cet engagement. Jacky, Jean-Pierre et Philippe ont beaucoup élagué les fourrés à l'avant du site afin de sauvegarder la vue du village depuis le site et la vue de la chapelle depuis le village.

- Le site web est mis à jour régulièrement : nous remercions Paul Paulussen qui assume fidèlement la mise à jour et le renouvellement de notre site internet. Malgré un faible nombre de visiteurs, nous maintenons l'accès à ce site pour le moment : il reste un instrument indispensable pour nos amis hollandais qui souhaitent profiter du dispositif fiscal ANBI.
- Chaque année un plan d'action était établi pour l'habilitation ANBI (Fisc hollandais). Nous en avons établi un pour l'année 2023 et les suivantes. Lecture en est faite en AG :

Plan d'Action pour l'année 2023 et les années suivantes, version 1.3.25

Conformément à l'orientation prise à l'Assemblée Générale du 25 Août 2023, l'association se propose pour l'année 2023 et les années suivantes :

- L'organisation annuelle du pèlerinage, et plus précisément l'organisation du repas qui suit cette manifestation ;
- Prendre en charge l'entretien du site de la chapelle ;
- Veiller au bon état des différentes restaurations que l'association a réalisées pendant les années passées : La chapelle, le chœur de l'église, les 3 croix du village, la tombe de l'abbé Mochot, et les 3 statues en bois de l'église ;
- Être interlocuteur de la municipalité en vue des restaurations restantes pour l'église (rénovation des portes et restauration de l'intérieur) ;
- Promouvoir la connaissance du patrimoine et des lieux d'intérêt culturel du village.

En outre, l'association peut organiser des manifestations permettant aux villageois de se rencontrer et de vivre des moments conviviaux.

- Il est rappelé en cours d'AG qu'à l'occasion du pèlerinage il y a partage des rôles entre la paroisse et l'association. L'association Laneuvelle Patrimoine est laïque et ne s'occupe, lors de cette manifestation, que de l'organisation du repas. La procession et la messe sont à la charge exclusive de la paroisse.

L'activité de l'association en faveur du patrimoine :

Le devis de restauration des portes de l'église, datant de février 2022, a été révisé et un donateur hollandais a versé le montant correspondant (3150€ HT) à l'association en vue de sa réalisation sous la conduite de la Municipalité. Nous le remercions vivement pour cet engagement de premier plan qui va nous permettre de mener à bien une nouvelle opération de restauration du patrimoine.

La suite de nos projets :

Une nouvelle action en faveur du patrimoine va être engagée : la restauration des portes de l'église. L'organisation annuelle du pèlerinage ou plus exactement l'organisation du repas qui suit cette manifestation, est pérennisée : l'enjeu étant en particulier de pouvoir encaisser les espèces des participants au repas. Nous veillons aussi, en partenariat avec la commune, à l'entretien du site de la chapelle.

Le rapport moral est adopté.

2. Rapport financier

Voir fichier joint.

Le rapport financier est adopté.

3. Le point sur la liste des adhérents :

Suite au mailing envoyé en juin 2025 à 63 adhérents pour leur demander s'ils souhaitaient continuer à soutenir l'activité de l'association alors même qu'il n'y a plus de cotisation, 32 ont répondu positivement.

4. Questions diverses :

1. Pour la visite de la chapelle comme de l'église il serait souhaitable d'apposer un petit écriteau pour indiquer comment se faire ouvrir. L'église sera ouverte en juillet par Paul et en août par Philippe. Yves Rousselle, interrogé, est toujours d'accord pour que son numéro de téléphone soit affiché à la chapelle afin qu'il puisse faire visiter à la demande. Malheureusement l'affichette indiquant son numéro a été arrachée à plusieurs reprises...
La municipalité a acquis un système connecté qui permet de faire de nombreuses choses : relevé des compteurs d'eau, comptage des personnes entrant dans la salle de la mairie, état de l'ouverture de la porte de l'église... Il permet entre autres de renseigner les Conseil Régional et le Conseil Départemental des fréquentations de nos sites.
2. Nous suggérons de restaurer les panneaux qui indiquent la chapelle depuis la route. On pourrait solliciter Patrick Recoque qui a restauré les numéros des maisons du village.
3. Il serait pratique de pouvoir fermer le chemin de la chapelle pour éviter les voitures : deux poteaux et une chaîne, facilement amovibles, seraient assez dissuasifs.
4. Il est suggéré de faire l'AG vers 18h30 plutôt qu'en fin de matinée pour faciliter la participation de certains, notamment des jeunes adhérents.
5. Le bulletin municipal est à notre disposition pour diffuser nos informations, il ne faut pas hésiter à l'utiliser.